# Rapport d'Activités 2019

## ACI

ASSOCIATION éole

Vent debout contre la précarité

# SOMMAIRE

Présentation du service ..... 4
I. Le public ..... 4
II. Les missions ..... 4
III. La procédure d'accueil et les orientations ..... 5
IV. La composition de l'équipe ..... 6
V. La capacité d'accueil ..... 6
VI. Les sources de financements ..... 6
Activité ..... 7
I. Les caractéristiques des personnes accueillies / accompagnée ..... 7
II. Les caractéristiques des personnes sorties du service / dispositif ..... 8
Réalisations / Spécialités / Temps forts… de l'année ..... 11
Conclusions et perspectives ..... 13

# PRESENTATION DU SERVICE

## I. LE PUBLIC

Le dispositif s'adresse aux « personnes sans emploi, rencontrant des difficultés sociales et professionnelles particulières » :

- Demandeurs d'emploi de longue durée,
- Bénéficiaires du Revenu de Solidarité Active (RSA),
- Bénéficiaires de minima sociaux,
- Jeunes de moins de 26 ans sortis du système scolaire sans qualification ou sans expérience…

La loi de lutte contre les exclusions de 2008 impose que les publics éligibles soient identifiés par un agrément, délivré par Pôle Emploi ou par un prescripteur du service public de l'emploi.

## II. LES MISSIONS

Eole ACI a pour mission de :

- Permettre aux personnes exclues du marché de l'emploi de bénéficier d'un accompagnement social et professionnel,
- Lever les freins périphériques à l'emploi,
- Acquérir des compétences professionnelles, un savoir-être,
- Etre un tremplin pour la formation et l'emploi.

Eole ACI fait partie du réseau CHANTIER Ecole, réseau des Entreprises Sociales Apprenantes.

Sa démarche pédagogique couple accompagnement et productivité :

- « Les salariés se voient proposer immédiatement des tâches professionnelles concrètes, représentatives de métiers, afin de répondre aux objectifs de production du chantier.
- Rendre ces situations professionnelles apprenantes en permettant aux salariés, en plus d'acquérir des savoir-faire professionnels, de poursuivre des objectifs pédagogiques d'acquisition de savoir de base et de comportement.
- A L'ancrage dans la réalité professionnelle, rendre les situations formatives plus mobilisatrices, plus motivantes pour les adultes, en donnant un sens aux apprentissages de base que les situations professionnelles génèrent. Ainsi, en chantier-école, chaque tâche professionnelle peut donc être un prétexte pour organiser et accompagner une séance d'apprentissage ».

Eole ACI se compose de 5 supports de productions, également appelés chantiers :

- Bâtiment (cette activité comprend gros œuvre, second œuvre, embellissement)
- Espaces verts
- Cuisine collective
- Nettoyage
- Maintenance du bâtiment

## III. LA PROCEDURE D'ACCUEIL ET LES ORIENTATIONS

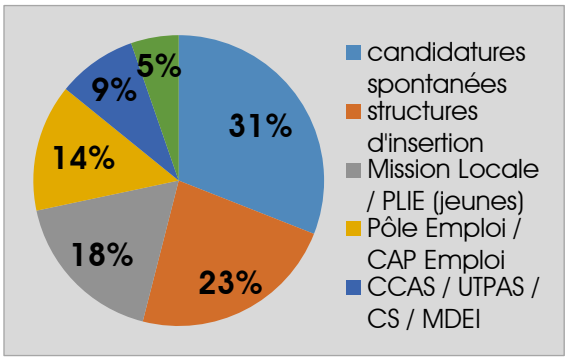


**31 %** des candidatures retenues durant l'année 2019 sont issues d'une démarche de candidatures spontanées. Les demandeurs d'emploi concernés sont alors réorientés vers leur référent de parcours, principalement Pôle Emploi. Ainsi, cette étape vise à vérifier l'éligibilité IAE du postulant.

**23 %** des salariés en parcours ont été orientés par le réseau associatif spécialisé dans l'insertion sociale et professionnelle du territoire de la MEL. Nous retrouvons ici des associations engagées dans l'accompagnement des personnes sortant du milieu pénitentiaire, des Centres d'Hébergement et de Réinsertion Sociale (CHRS), des SIAE (Structures d'insertion par l'activité économique), des Associations Intermédiaires (AI), Entreprises de Travail Temporaire d'Insertion (ETTI), et autres ACI dont le but est de trouver des structures proposant des activités supports correspondant davantage au projet professionnel de leurs candidats.

**18 %** des salariés en poste ont été positionnés par leur conseiller Mission Locale. L'intérêt de ce partenariat et d'instaurer ou de maintenir une dynamique d'accompagnement tout au long du parcours pour les publics 18/25 ans. Ainsi des entretiens de synthèse sont organisés mensuellement, le suivi est régulier. La Mission Locale de Lille en est la principale représentante pour l'année 2019.
Notre souhait est d'étendre ces échanges avec l'ensemble des Missions locales concernées par un accompagnement commun.

**14 %** des candidatures acceptées tout au long de l'année émanent des positionnements des différentes agences Pôle Emploi du bassin lillois. Il est a noté que Pôle Emploi représente, pour l'année 2019, le principal prescripteur compte tenu des réorientations des candidatures spontanées ; soit indirectement **45 %.**

**9 %** des personnes accompagnées ont été orientées par les services du Conseil Départemental du Nord via la MDEI (Maison Départementale de l'Insertion et de l'Emploi), les UTPAS (Unités Territoriales de Prévention et d'Action Sociale); les CCAS (Centres Communaux d'Action Sociale) et Centres sociaux.

Enfin, **5 %** des salariés en parcours bénéficient d'un accompagnement d'insertion initié par la Maison de l'Emploi (MDE) de Lille, PLIE (Plans Locaux Pluriannuels pour l'Insertion) destiné à un public de + de 25 ans.

## IV. LA COMPOSITION DE L'EQUIPE

## V. LA CAPACITE D'ACCUEIL

Dans le cadre de la convention avec la DIRECCTE (Direction Régionale des Entreprises, de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de l'Emploi) Eole ACI été agréée en 2019 sur la base de 40 ETP (Équivalent Temps Plein).

Afin de respecter le nombre de salariés en poste objectivé, tenant compte également d'un **taux d'absentéisme moyen de 13%**, le nombre de postes occupés oscille mensuellement entre **55 et 60 personnes en poste**.

La composition moyenne des équipes est de **6 salariés en parcours par encadrant technique d'insertion**.

## VI. LES SOURCES DE FINANCEMENTS

En tant que structure ayant une activité reconnue d'utilité publique, Eole ACI bénéficie de différentes aides, notamment publiques permettant d'assurer la réalisation du projet de service.

- **L'Etat :** aide au poste en Contrat à Durée Déterminée d'Insertion (CDDI).
- **Le Conseil Départemental du Nord :** aide au poste pour les allocataires du RSA.
- **Le Fonds Social Européen (FSE).**
- **Produit des activités économiques :** commercialisation des activités de chantiers.

# ACTIVITE

## I. LES CARACTERISTIQUES DES PERSONNES ACCUEILLIES / ACCOMPAGNEE

**Profils des salariés(es) accueillis(es) :**

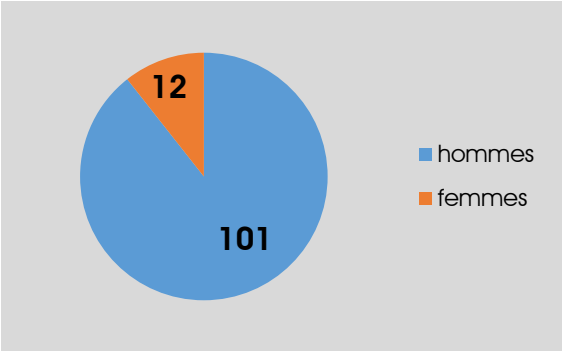


En 2019, 113 personnes ont été accompagnées dans leur parcours à Eole ACI Loos, 101 hommes (90 % de l'effectif) et 12 femmes (10 %). Situation sensiblement identique aux années précédentes. Le public féminin a principalement occupé des postes au sein des ateliers de restauration de collectivités et d'hygiène propreté. Néanmoins, Eole ACI assure et exprime régulièrement, à travers la diffusion de ses offres d'insertion, la volonté d'intégrer des femmes dans les activités bâtiment.

**L'âge :**

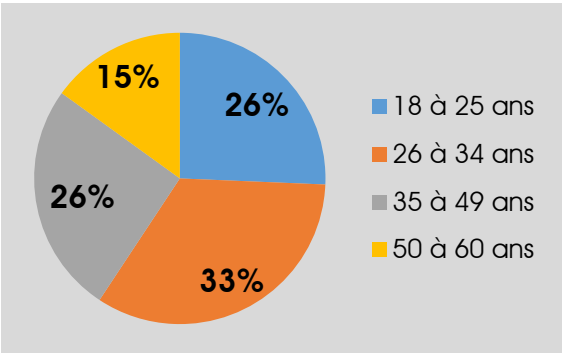


L'ensemble de l'effectif est composé de quatre tranches d'âge réparties, les salariés âgés de 26 à 34 ans montrent une tendance supérieure avec 38 personnes soit 33 % des salariés en insertion suivis en file active.

**Niveaux de qualification :**

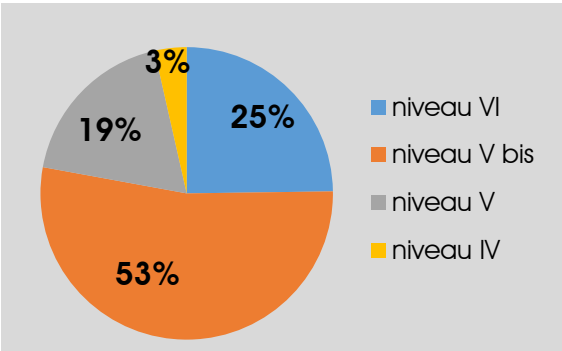


Les salariés en parcours sont majoritairement de faible niveau de qualification, 78 % d'entre eux ne disposent d'aucun diplôme reconnu par les branches professionnelles du bâtiment et autres secteurs d'activités.

22 % de l'effectif est titulaire d'un diplôme soit de niveau V ou IV dont la moitié est sans rapport technique avec le nouveau projet du salarié.

En ACI, l'accompagnement vers l'emploi/formation ne peut en aucune manière faire abstraction des problématiques sociales des publics. Ainsi, dès le démarrage du parcours et tout au long de l'accompagnement, l'ensemble de l'équipe (encadrants techniques et chargé d'accompagnement) reste vigilant et à l'écoute du public quant aux éventuelles difficultés pouvant être rencontrées (santé, logement, démarches administratives, justice, problèmes familiaux…). Il est à noter que le partenariat

inter-service, inter- associatif et institutionnels et dans ce contexte d'une utilité essentielle, facteur d'une réussite de parcours.

**Renforcer la mobilité :**

La mobilité est toujours au cœur des problématiques d'insertion, en particulier pour les personnes ayant un projet professionnel dans le domaine du bâtiment. Nous avons accompagné plusieurs personnes pour l'accès au permis de conduire, néanmoins son financement reste compliqué.

Dans l'effectif de 2019, 24 personnes possèdent un permis B (21 %). Parmi elles 16 personnes sont propriétaires de leur voiture, soit 66 % des titulaires. **75%** de l'effectif bénéfice du remboursement à hauteur de 50% du titre de transport mensuel.

**Logement :**

55 personnes ont été concernées par un problème de logement durant l'année 2019 (effectif 2018/2019). 9 personnes ont été orientées vers le service logement Eole, la majorité bénéficiait d'un accompagnement déjà établi. Parmi les 55 personnes repérées, 22 situations ont abouti favorablement par l'accès à un nouveau logement, soit **40 %**.

**Formation linguistique et remise à niveau :**

La formation est une obligation portée par les structures employeurs de l'insertion par l'activité économique. Les étapes « d'apprentissage » conditionnent l'insertion sociale et permet de manière efficiente l'élaboration du projet professionnel de la personne.

Notre dispositif accueille régulièrement des publics primo arrivants sur le territoire dont la priorité est l'apprentissage de la langue. Pour ce faire, nous ciblons dans un premier temps les dispositifs de formation existant dont le financement est déjà pris en charge (Pôle Emploi, État - Office Français de l'Immigration et de l'Intégration (OFFI)…). Le cas échéant, nous recensons les besoins et les communiquons avec devis auprès de notre OPCO UNIFORMATION dans le cadre du Plan d'Investissement Compétences (PIC) IAE.

## II. LES CARACTERISTIQUES DES PERSONNES SORTIES DU SERVICE / DISPOSITIF

**Bilan des sorties dynamiques à l'issue des contrats en ACI :**

Pour présenter la situation des salariés à l'issue de leur contrat, nous exprimons nos résultats sur la base des critères d'évaluation du Ministère du Travail (DIRECCTE). Les chiffres tiennent compte uniquement des salariés ayant bénéficié d'un parcours d'une durée minimum de trois mois dans la structure.

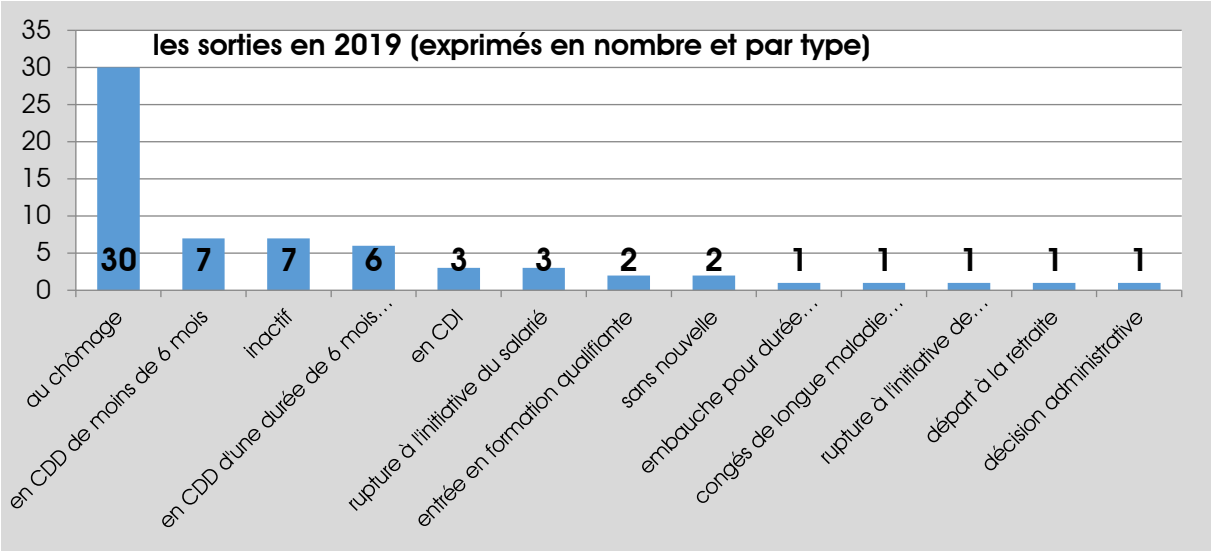


Sur **113** salariés suivis en file active**, 65 salariés sont sortis d'Eole ACI en 2019 soit 58 % de l'effectif globa**l dont **15 sorties sont neutralisées** (congés maladie longue durée, déménagement hors du département, incarcérations, ruptures pour faute grave).

- **10** sorties en emploi durable ;
- **3** sorties en emploi de transition ;
- **10** sorties positives.

**L'année 2019 totalise un résultat de 46 % de sorties dynamiques.**

**Bilan par financeur en 2019**

| | **DIRECCTE** | | **Conseil Départemental** | |
|---|---|---|---|---|
| Nombre de salarie(es) sorti(es) | 65 | ----- | 25 | ----- |
| Sortie neutralisée[1] | 15 | ----- | 8 | ----- |
| **base comptable*** | **50** | **-----** | **17** | **-----** |
| Emploi durable | 10 | 20.00 % | 2 | 11.76 % |
| Emploi de transition | 3 | 6.00 % | 1 | 5.88 % |
| Sortie positive[2] | 11 | 22.00 % | 2 | 11.76 % |
| **Total sorties dynamiques** | **24** | **48.00 %** | **5** | **29.41 %** |
| Sans solution emploi/f° au 31/12/2019 | 26 | 52.00 % | 12 | 70.59 % |

* total des salariés sortis durant l'année moins les sorties dites "neutralisées"

**(1)** congés de longue maladie, inactif, incapacité de travailler, décision administrative, décision de justice…

**(2)** incluant les 10 salariés en formation CQP SP 250 heures, considérées comme sorties positives/dynamiques par la DIRECCTE. Personnes toujours en poste au 01/01/2020.

Il est à préciser que l'effectif de 25 postes des bénéficiaires du RSA conventionné avec la DTPAS Métropole Lille, est compris dans l'effectif global de la DIRECCTE, soit +/- 60 postes correspondants à 40 ETP.

**Evolution des sorties dynamiques**

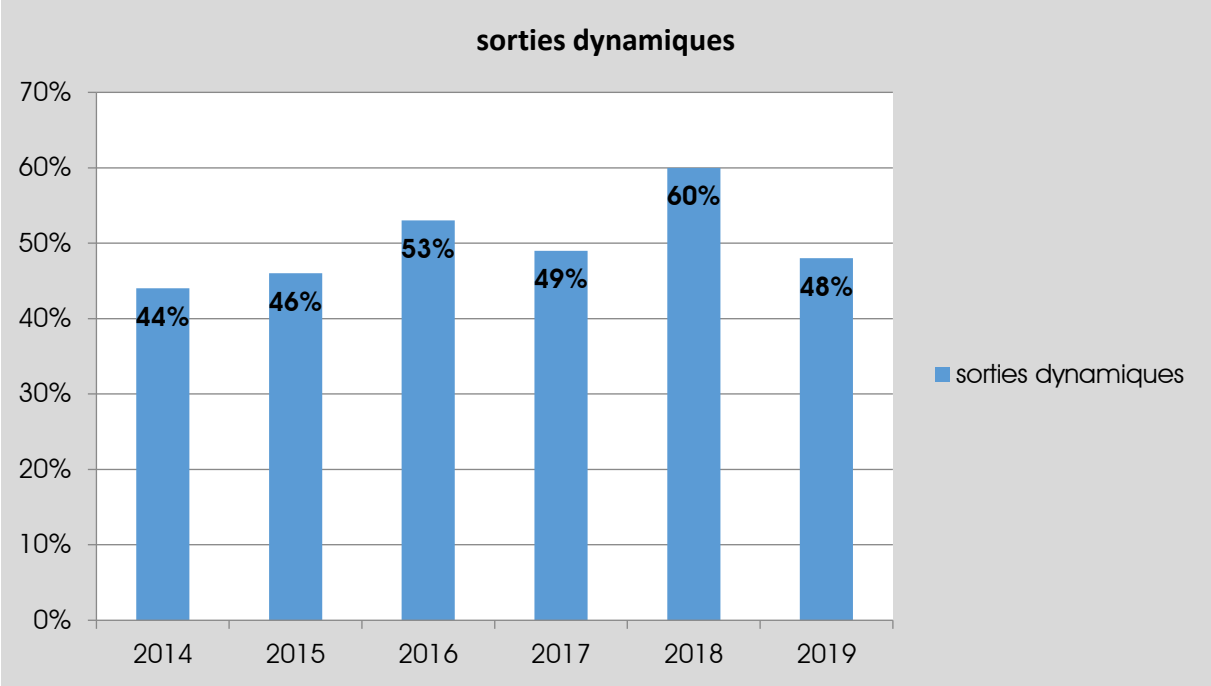


Depuis 2014, Éole ACI maintient une dynamique de résultats globaux qualifiés de positifs (au-delà de 40.00 % cf. DIRECCTE). L'objectif principal est de permettre aux salariés en insertion de sortir d'un accompagnement socioprofessionnel et technique donnant accès à l'emploi ou la formation qualifiante.

# REALISATIONS / SPECIALITES / TEMPS FORTS… DE L'ANNEE

Nous avons réalisé 283 chantiers, ce qui a permis de d'effectuer 45 492 heures d'insertion en 2019, ils se détaillent par équipe de la manière suivante :

**L'activité bâtiment**

L'activité bâtiment amène les salariés en insertion à entreprendre des travaux de gros œuvre (démolition, maçonnerie, couverture, ravalement de façade), second œuvre (carrelage, plâtrerie, isolation, menuiseries intérieures/extérieures) et embellissement (peinture, revêtement de sol souple).

28 413 heures d'insertion sur 12 mois.

L'année 2019 a été fortement marquée par le développement de nouveaux partenariats avec des sociétés comme BOUYGUES, RABOT DUTILLEUL, COVANORD, ADEO, EGT tout en consolidant le partenariat historique de l'association

L'équipe BATIMENT a réalisé 46 chantiers. Les principaux clients sont :

- LMH
- ADEO
- BOUYGUES
- RABOT DUTILLEUL
- La Fabrique des Quartiers
- OSLO
- FCI
- COVANORD

**Les espaces verts**

Cet atelier permet la réalisation de travaux complémentaires aux activités de secteur bâtiment d'Eole ACI.

- Pose de clôtures béton ou grillagées,
- Conception, réalisation et pose d'abris de jardin,
- Entretien de gazon, taille de haie, entretien massif, semi de gazon, préparation de sol, fauchage.

40 chantiers réalisés en 2019.
2 724 heures d'insertion sur 12 mois.

Les principaux partenaires sont :

- Département (collèges)
- Main Forte
- Soreli
- SA Catry
- Le Gap – Les Moutatchous
- Divers Copropriétés
- Divers clients « particuliers »
- Sites Eole

**La Régie Technique**

Créée en novembre 2014, l'activité Régie technique a pour objectif de préparer des salariés en insertion au métier d'agent de maintenance dans les locaux communaux, locaux d'entreprises, bailleurs sociaux...

Les équipes sont amenées à réaliser des travaux d'entretien et de maintenance sur le patrimoine de l'association EOLE : peinture, électricité, menuiserie, serrurerie, vitrerie, plomberie...

La régie est constituée de 2 équipes :
- Une équipe de maintenance curative
- Une équipe maintenance préventive

1 668 heures d'insertion réalisées sur 12 mois.

En 2019, la Régie Technique a effectué 152 interventions.

**Entretien des locaux**

L'activité entretien des locaux intervient principalement dans les locaux de l'association EOLE.

6 335 heures d'insertion ont été réalisées sur 12 mois.

Nos principaux clients sont :

- GROUPE NICOLLIN
- EOLE
- SORELI
- Interventions ponctuelles sur nos chantiers bâtiments

**La restauration collective en partenariat avec API Restauration**

La cuisine centrale a été relocalisée sur le site de Loos fin 2013 / début 2014. Elle permet d'assurer, dans le respect des normes sécuritaires et sanitaires, la production de repas au sein des résidences sociales (CHRS rue du Pont-Neuf et Halluin), mais aussi pour des partenaires extérieurs. La cuisine est cogérée en partenariat avec la société API Restauration.

L'ensemble des agents de production sont en contrat d'insertion et sont encadrés par un chef cuisinier mis à disposition par API Restauration.

Les agents de restauration participent à l'approvisionnement, à la préparation et au service des repas, le maintien des locaux et des équipements en bon état de propreté dans le respect des règles d'hygiène H.A.C.C.P. (HACCP - Hazard Analysis Critical Control Point analyse des dangers - points critiques pour leur maîtrise).

6 352 heures d'insertion ont été réalisées sur 12 mois.

155 000 repas ont été produits sur 12 mois

# CONCLUSIONS ET PERSPECTIVES

**Accompagnement socioprofessionnel :**

- Développer et conforter les partenaires
- Améliorer la remise à l'emploi plus de 6 mois
- Développer l'intérim
- Augmenter le nombre de périodes d'immersion en entreprise en développant un réseau d'entreprises
- Maintenir l'organisation des CQP SP 2020 (Certificat de Qualification Professionnelle) « ouvrier polyvalent » en lien avec le réseau national Chantier Ecole et SAS Formation.
- Poursuivre le travail sur le taux d'absentéisme des salariés en parcours en lien avec la fonction ressources humaines et l'équipe encadrante.

**Favoriser la montée en compétences des salariés permanents :**

- Continuer à former les encadrants : EPSP (encadrant pédagogique en situation de production), habilitation électrique, SST (Sauveteur Secouriste du Travail).
- Stabiliser les effectifs

**Les activités chantiers :**

- Développer et pérenniser nos activités
- Garder une vigilance sur l'hygiène et la sécurité

# ACI

## ATELIER CHANTIER INSERTION

### Qui ?

. Les personnes éloignées du marché de l'emploi, résidant dans l'une des communes de la MEL
. Les personnes répondant aux critères du CDDI*.

### Nos missions

. Permettre aux personnes exclues du marché de l'emploi de bénéficier d'un accompagnement social et professionnel.
. Lever les freins périphériques à l'emploi.
. Acquérir des compétences professionnelles, un savoir-être.
. Être un tremplin pour la formation et l'emploi.

### Nos modalités d'accueil

. CDDI* de 4 à 24 mois sur l'un de nos 6 chantiers d'insertion à LOOS

### Les orientations

Candidatures à déposer auprès des Missions Locales, Pôle Emploi, dispositif PLIE, CCAS ou directement auprès de nos ateliers de LOOS

### Nos chantiers d'insertion

. Espaces verts
. Gros œuvre et second œuvre
. Couverture
. Finition embellissement
. Maintenance de bâtiment
. Cuisine collective
. Entretien des locaux / nettoyage

*CDDI : Contrat à Durée Déterminée d'Insertion

ACI EOLE
168 Rue Arago 59120 LOOS
Tel : 03 20 50 12 89 / Fax : 03 20 38 34 08
Mail : contact@eole-asso.fr